



24 août 2020

## **Appel de projets : Initiative de développement durable, d'entraide et de mobilisation (ID<sup>2</sup>EM), édition 2020-2021**

Le Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ), en collaboration avec la Fédération des locataires d'HLM du Québec (FLHLMQ) et avec le soutien financier de la Société d'habitation du Québec (SHQ), a le plaisir d'inviter les offices d'habitation (OH), les associations de locataires (ADL) et les comités consultatifs de résidents (CCR) à présenter des projets dans le cadre de la neuvième édition 2020-2021 de l'Initiative de développement durable, d'entraide et de mobilisation (ID<sup>2</sup>EM).

Le but de l'ID<sup>2</sup>EM est de soutenir financièrement des initiatives locales reposant sur la mobilisation des locataires d'HLM et favorisant leur implication dans l'amélioration de leur milieu de vie familial, communautaire et social. Plus spécifiquement, cette mesure financière vise à :

- Soutenir la prise en charge collective des locataires d'HLM comme moyen de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- Encourager l'engagement bénévole et la participation active des locataires à la vie associative et à la vie collective;
- Renforcer la mobilisation et la participation des locataires dans la conception et la réalisation de diverses actions collectives pouvant prendre la forme d'activités d'entraide, de prévention, de sensibilisation, d'information, de formation, de loisir (sportif, artistique, artisanal, culturel, récréatif), de rapprochement interculturel ou intergénérationnel;
- Favoriser la mise en place d'actions collectives ayant un impact positif sur l'environnement physique, social et communautaire en milieu HLM.

Pour l'édition 2020-2021, le budget global de l'ID<sup>2</sup>EM est de 300 000 \$.

Nous portons aussi à votre attention deux nouveautés dans la documentation d'appel de projets et un changement majeur dans la procédure d'envoi du projet (demande d'aide financière).

D'une part, le Formulaire de demande d'aide financière a été édité au format PDF dynamique (interactif) qui propose plusieurs fonctions interactives permettant de remplir correctement le formulaire. Celui-ci doit être complété à l'écran (le formulaire rempli à la main n'est plus accepté) et l'envoi du projet (et des annexes, le cas échéant) se fera, dès la présente édition, par courriel. Cela signifie concrètement la fin des copies papier, de leur manipulation et des frais postaux pour les organismes demandeurs. Dans le contexte de la COVID-19, le « zéro papier » devient un choix éclairé.

D'autre part, le Document d'information comporte deux nouvelles annexes utiles et pertinentes :

Annexe C – Modèle de lettre d'engagement d'un partenaire;

Annexe D – Guide de remplissage du formulaire de demande.

Par ailleurs, la date limite pour présenter un projet (envoi par courriel) est le **2 octobre** 2020 à 23 h 59.

Vous trouverez en fichiers joints le Document d'information ainsi que le Formulaire de demande qui sont également disponibles sur le site Web du ROHQ : [www.rohq.qc.ca](http://www.rohq.qc.ca)]et sur celui de la Fédération des locataires d'HLM du Québec : [www.flhmq.com](http://www.flhmq.com)

Nous espérons que les organismes et associations concernés sauront répondre avec enthousiasme à cette initiative qui leur est destinée.

## **Formations 2020 - RAPPEL**

- La formation sur l'archivage des dossiers reste à l'horaire, soit le 15 septembre avec un ajout le 16 septembre, car elle sera offerte en Webinaire en deux temps. De 9 heures à midi, le 15 et 16 septembre. Ceux qui sont déjà inscrits, vous n'avez pas à vous inscrire. Pour ceux qui désirent y assister, voici le lien :

<https://rohq.qc.ca/formations/gestion-et-archivage-des-documents-des-oh-dans-le-contexte-dune-fusion/>

## **Deux nouvelles formations Webinaires pour les **administrateurs** d'OH :**

- Webinaire : [Avoir de l'influence en situation de crise : déployez les bonnes habiletés politiques](#), 1ere partie le vendredi 16 octobre de 9 h à midi, 280 \$ par personne.

Au terme de cette formation, les participants :

- Connaîtront de quelle façon ils peuvent accroître leur influence en situation de crise;
- Sauront à quel point ils sont habiles politiquement;
- Seront en mesure d'exercer les habiletés politiques pour maintenir leur influence en contexte de turbulence;
- Pourront influencer efficacement les personnes.

Pour vous inscrire :

<https://rohq.qc.ca/formations/2-webinaire-pour-les-administrateurs-doh-avoir-de-linfluence-en-situation-de-crise-deployez-les-bonnes-habiletés-politiques-1ere-partie/>

- Webinaire : **Décider en situation d'incertitude : les bonnes pratiques**, 2e partie le vendredi 13 novembre de 9 h à midi. 280 \$ par personne.

Au terme de cette formation, les participants :

- Connaîtront les cinq facteurs à prendre en compte pour décider en contexte d'incertitude;
- Pourront décrire les cinq types de décisions que l'on peut prendre dans un contexte d'incertitude;
- Seront informés de leur degré de propension au risque;
- Se seront dotés d'un processus décisionnel qui prend en compte les facteurs d'incertitude dans les décisions que doit prendre un administrateur.

### **Le formateur :**

M. Pierre Lainey est maître d'enseignement en management à HEC Montréal où il enseigne les habiletés politiques, le leadership organisationnel, la psychologie de la décision et la psychologie et le leadership du changement.

M. Lainey a oeuvré pendant vingt-cinq ans comme consultant, particulièrement en changement et en développement organisationnel.

Pour vous inscrire :

<https://rohq.qc.ca/formations/webinaire-decider-en-situation-dincertitude-les-bonnes-pratiques-2e-partie/>

Les détails pour la session-thème et la gestion financière d'un OH sont à venir.

L'équipe du ROHQ



